### BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

#### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

# Décision nº 69689 du 29 septembre 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général des organismes centraux – branche «secrétariat»

NOR: INTJ1522516S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le décret nº 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;

Vu le décret nº 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu la décision nº 84060 du 3 décembre 2014 (NOR: INTJ1424083S);

Vu la décision nº 22970 du 3 décembre 2014 (NOR: INTJ1424062S),

Décide:

### Article 1er

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1er novembre 2015:

Valentini, ÉricNigend : 169 237Numéro de livret de solde : 8 024 897Dufour, ArnaudNigend : 151 897Numéro de livret de solde : 8 009 939

#### Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> novembre 2015 : Wilkie, Mélanie Nigend : 197 700 Numéro de livret de solde : 8 055 882 Bordage, Samuel Nigend : 193 383 Numéro de livret de solde : 8 049 396 Bouchez, Jean-Pascal Nigend : 198 830 Numéro de livret de solde : 8 053 626

## Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 29 septembre 2015.

Pour le ministre et par délégation : Le colonel, adjoint au sous-directeur de la gestion du personnel, A. Browaëys